Mesdames et Messieurs les membres

du collège communal de la Ville de Tournai

## Cour d’honneur de l’hôtel de ville

Rue St-Martin 52

7500 Tournai

Tournai, le 10 janvier 2018

Monsieur le Bourgmestre,

Mesdames et Messieurs les Échevins,

Madame la Présidente du CPAS,

**Concerne : Permis de démolition octroyé pour deux maisons au 34 & 36 Rue de Sœurs Noires à Tournai.**

L’ASBL PASQUIER GRENIER a reçu copie du permis d’urbanisme n° Bur.5-PU/2016/189 relatif à la démolition de l’immeuble sis au n° 34 & 36 Rue des Sœurs Noires.

Notre association est surprise de constater que par cette décision, la Ville de Tournai souligne paradoxalement la qualité du rang dont font partie les façades tout en les condamnant à la démolition…

Pour rappel, il y a de nombreuses années, une procédure d’urbanisme liée à la promotion de l’ilot Casterman (demandeur HEIJMANS) avait abouti à l’octroi de multiples dérogations mais – pour les deux immeubles en question une restauration et réhabilitation en raison de la valeur d’accompagnement de ces deux bâtiments dans un environnement d’un quartier ancien qui a la chance de posséder plusieurs bâtiments classés.

Si aujourd’hui ces bâtiments sont très négligés, leur état structurel ne nécessite absolument pas leur démolition. Ils demeurent toujours intégrables dans un nouveau projet, la façade en attente de la place Reine Astrid en étant un bel exemple.

Nous tenons à vous faire part de notre vive déception de constater que le permis de démolition récemment délivré aboutisse à « récompenser » l’attitude des propriétaires successifs qui ont sciemment laissé les immeubles se dégrader dans le but à peine voilé de justifier leur démolition au profit d’un projet de reconstruction débarrassé de toutes considérations patrimoniales risquant d’entraver l’objectif de rentabilité maximale.

La démolition autorisée aboutira inévitablement à l’apparition d’un nouveau terrain vague alors qu’aucun projet n’a abouti à ce jour. Ce chancre à venir ne manquera pas de rappeler celui qui remplaça durant de nombreuses années l’Hôtel De Cordes, et plus proche de nous, l’ancien cinéma à la rue de l’hôpital Notre-Dame.

Tournai et son patrimoine méritent mieux !

Considérant qu’il n’existe aucune raison de précipiter cette démolition, notre association aimerait connaître votre avis sur la question et envisager avec vous les mesures qui pourraient encore être entreprises pour enrayer ce désastre patrimonial annoncé.

Dans l’attente du plaisir de vous lire, recevez, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Madame la Présidente du CPAS, l’assurance de nos sentiments les plus distingués.

Benjamin Brotcorne

Président